

Évaluation périodique des programmes de certificat en rédaction professionnelle et de baccalauréat intégré en langue française et rédaction professionnelle

(Faculté des lettres)

- **Sommaire de l'évaluation**
- **Plan d'action du doyen**

Conseil universitaire du 12 juin 2012



SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

Certificat en rédaction professionnelle et baccalauréat intégré en langue française et rédaction professionnelle

Les programmes de certificat en rédaction professionnelle et de baccalauréat intégré en langue française et rédaction professionnelle sont rattachés à la Faculté des lettres et l'enseignement est sous la responsabilité du Département de langues, linguistique et traduction. Le baccalauréat n'a jamais été évalué.

PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ÉVALUATION

- La constitution du dossier d'autoévaluation, incluant les diverses consultations réalisées auprès des étudiants, des diplômés, des employeurs et des professeurs, a été complétée entre juin 2009 et octobre 2009.

Les experts externes

- Madame Céline Beudet
Professeure, Département des lettres et communications, Université de Sherbrooke
- Monsieur Roger Graves
Professeur, Department of English & Film Studies, University of Alberta
- Le dossier d'autoévaluation a été transmis pour examen aux évaluateurs externes le 27 octobre 2009.
- Les experts externes sont venus à l'Université Laval les 26 et 27 novembre 2009 et ont présenté conjointement leur rapport d'évaluation le 27 novembre 2009. Les responsables concernés ont été invités à faire part de leurs réactions en ce qui concerne ce rapport.
- Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes a transmis le 1er juin 2010 son rapport d'évaluation au vice-recteur aux études et aux activités internationales qui l'a acheminé au doyen de la Faculté des lettres. Plusieurs rappels ont été effectués auprès de la direction de la Faculté des lettres concernant la présentation du plan d'action du doyen au Conseil universitaire.
- Le doyen de la Faculté des lettres a transmis son plan d'action au vice-recteur aux études et aux activités internationales en mai 2012.
- Le rapport d'évaluation et le Plan d'action du doyen ont fait l'objet d'une présentation au Conseil universitaire du 12 juin 2012.

RÉSUMÉ DU RAPPORT DU COMITÉ INSTITUTIONNEL

Principales forces de ces programmes

- la compétence et la disponibilité des enseignants;
- l'importance accordée au volet révision;
- la satisfaction des diplômés;
- la réalisation de mandats réels comme formule pédagogique;

- l'ouverture pour accueillir dans les cours de rédaction professionnelle des étudiants d'autres programmes.

Principaux points à améliorer

- la promotion des possibilités d'études en rédaction ou en révision à l'intérieur des programmes de linguistique;
- la composition du comité de programmes conforme au *Règlement des études*;
- l'offre de cours sur les aspects théoriques de l'écriture;
- l'offre de cours sur une base régulière;
- l'utilisation d'outils informatiques facilitant la rédaction et la révision ainsi que le développement des compétences liées à l'écriture en contexte multimédia;
- les conditions d'admission aux programmes et aux cours;
- les efforts de recrutement.

Principaux points à examiner

- l'orientation et les différentes formes que pourrait prendre la formation en rédaction et en révision professionnelles à l'Université Laval;
- la disponibilité des ressources humaines en fonction de l'offre de formation en rédaction et en révision professionnelles à l'Université Laval;
- les causes d'abandon des programmes et l'obligation de s'inscrire au certificat pour avoir accès aux cours de rédaction et révision professionnelles;
- les stratégies qui permettraient d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants dans les programmes (ex. : formation de sections, aide à la correction).

Recommandations

Recommandation 1

Que la direction de la Faculté des lettres examine les différentes formes que pourrait prendre le développement de compétences en rédaction et en révision professionnelles à l'Université Laval.

Recommandation 2

Que l'on fasse davantage la promotion des possibilités d'études supérieures en rédaction ou en révision à l'intérieur des programmes de linguistique.

Recommandation 3

Que l'on respecte le *Règlement des études* dans la composition des comités de programme.

Recommandation 4

Que l'on offre des cours sur les aspects théoriques de l'écriture.

Recommandation 5

Que l'on s'assure que tous les cours obligatoires soient donnés à un rythme permettant aux étudiants d'obtenir leur diplôme dans les délais prévus.

Recommandation 6

Que la formation mise sur l'utilisation des outils informatiques facilitant la rédaction et la révision et qu'elle développe les compétences liées à l'écriture en contexte multimédia.

Recommandation 7

Que l'on revoie les conditions d'admission aux programmes et aux cours.

Recommandation 8

Que l'on augmente les efforts de recrutement tout en examinant des stratégies permettant d'offrir un encadrement adéquat à la formation en rédaction et en révision professionnelles.

Recommandation 9

Que l'on examine les causes d'abandon des programmes et que l'on revoie l'obligation de s'inscrire au certificat pour avoir accès aux cours de rédaction et révision professionnelles.

PLAN D'ACTION DU DOYEN

Évaluation périodique

Certificat en rédaction professionnelle et baccalauréat intégré en langue française et rédaction professionnelle

Plan d'action du doyen Faculté des lettres mai 2012

Introduction

La rédaction professionnelle est enseignée depuis plus de trente ans dans les universités québécoises et depuis plus de vingt ans à l'Université Laval. Créé en 1990, le certificat en rédaction professionnelle, tout d'abord appelé certificat en rédaction technique (*technique* était pris dans le sens de « utilitaire »), vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences nécessaires à la rédaction, à la révision et à la correction de textes en français. Il forme des spécialistes polyvalents capables de s'adapter à différentes situations de communication et capables de répondre aux besoins des employeurs ou des clients.

Le baccalauréat intégré en langue française et rédaction professionnelle est offert depuis l'automne 2000. Il a pour objectif de faire acquérir à l'étudiant les connaissances nécessaires à la description de la langue française, de même que les compétences et habiletés en communication écrite qui le prépareront à l'exercice professionnel d'une fonction liée à la rédaction en langue française (tant comme rédacteur, réviseur que rédacteur-réviseur). Allié aux volets rédaction et révision, le volet langue française du programme permet au diplômé de se présenter également comme conseiller linguistique.

Les programmes de rédaction professionnelle sont rattachés à la Faculté des lettres et l'enseignement relève de la responsabilité du Département de langues, linguistique et traduction de la Faculté des lettres. Deux professeurs spécialisés dans ce domaine – l'un au cours de l'automne 2012 et l'autre à l'été 2013 – viendront bientôt s'ajouter à l'équipe de chargés de cours qui enseignent dans ces programmes. Ceux-ci peuvent en effet compter sur la présence de chargés de cours compétents et dévoués, qui sont des professionnels des milieux de la rédaction et de la révision. La réalisation de mandats réels comme formule pédagogique est d'ailleurs l'un des attraits de ces programmes. Ces mises en situation concrètes, dont certains travaux sont publiés, préparent avantageusement les étudiants au marché du travail, tout comme le fait le stage ou le projet de fin d'études, lequel est obligatoire en dernière année du baccalauréat.

L'évaluation périodique a permis de mettre en lumière le fait que ces programmes reçoivent un taux de satisfaction fort élevé. Étudiants comme diplômés reconnaissent la qualité de leur formation et la valeur des compétences qu'ils ont acquises en communication écrite. Néanmoins, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes a cerné un certain nombre d'éléments à examiner (voir ci-après) et énoncé des recommandations auxquelles la Faculté des lettres, le Département de langues, linguistique et traduction et la direction des programmes de rédaction professionnelle entendent donner suite.

POUR L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES EN REDACTION PROFESSIONNELLE

Principales forces du programme

- La compétence et la disponibilité des enseignants;
- L'importance accordée au volet révision;
- La satisfaction des diplômés;
- La réalisation de mandats réels comme formule pédagogique;
- L'ouverture pour accueillir dans les cours de rédaction professionnelle des étudiants d'autres programmes.

Principaux points à améliorer

- La promotion des possibilités d'études en rédaction ou en révision à l'intérieur des programmes de linguistique;
- La composition du comité de programmes conforme au *Règlement des études*;
- L'offre de cours sur les aspects théoriques de l'écriture;
- L'offre de cours sur une base régulière;
- L'utilisation d'outils informatiques facilitant la rédaction et la révision ainsi que le développement des compétences liées à l'écriture en contexte multimédia;
- Les conditions d'admission aux programmes et aux cours;
- Les efforts de recrutement.

Principaux points à examiner

- L'orientation et les différentes formes que pourrait prendre la formation en rédaction et en révision professionnelles à l'Université Laval;
- La disponibilité des ressources humaines en fonction de l'offre de formation en rédaction et en révision professionnelles à l'Université Laval;
- Les causes d'abandon aux programmes et l'obligation de s'inscrire au certificat pour avoir accès aux cours de rédaction et révision professionnelles;
- Les stratégies qui permettraient d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants dans les programmes (ex. : formation de sections, aide à la correction).

Recommandations

➤ POUR L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES EVALUES

Recommandation 1

Que la direction de la Faculté des lettres examine les différentes formes que pourrait prendre le développement de compétences en rédaction et en révision professionnelles à l'Université Laval.

Dans sa composition actuelle, le baccalauréat focalise la formation sur la rédaction et la révision. D'emblée, les différentes instances concernées ont décidé de maintenir et de développer ces deux volets. Ainsi, au moyen d'un tronc commun, les étudiants seront initiés tant à la rédaction qu'à la

révision et ceux qui le souhaiteront pourront enrichir leurs compétences en se spécialisant davantage dans l'un ou l'autre des volets. Dans le but de mieux refléter l'orientation du programme, et comme l'ont suggéré les experts externes et le Comité institutionnel d'évaluation des programmes, la Faculté souhaite renommer le baccalauréat. La nouvelle appellation suggérée sera « baccalauréat en rédaction et révision professionnelles ». Bien que la révision fasse partie du processus de rédaction, le fait de mettre en évidence aussi clairement les deux spécialisations permettra à l'Université Laval de se distinguer des programmes de rédaction offerts actuellement dans les universités québécoises, dont le volet « révision » est moins présent. La Faculté se propose également d'offrir un certificat en révision, lequel viendra s'ajouter au certificat en rédaction professionnelle.

Par ailleurs, la Faculté mettra sur pied un comité de travail composé de professeurs et de chargés de cours de rédaction et de révision, de professeurs de disciplines ayant des liens étroits avec la rédaction (traduction, création littéraire, communication) ainsi que d'étudiants des programmes. Ce comité, qui pourra inviter des professionnels des milieux de la rédaction et de la révision, aura le mandat d'examiner les différentes formations (programmes ou cours) qui pourraient être offertes en rédaction et révision : cours à distance, formules intensives et microprogrammes de perfectionnement en français, par exemple, les formations courtes s'arrimant mieux aux attentes des étudiants qui sont déjà sur le marché du travail. Une attention particulière devra être portée au développement d'une formation en rédactologie aux cycles supérieurs.

Recommandation 2

Que l'on fasse davantage la promotion des possibilités d'études supérieures dans des domaines connexes à la rédaction et à la révision professionnelles.

Avant l'automne 2010, c'est-à-dire avant le départ à la retraite du seul professeur de rédaction et de révision en poste, les étudiants qui souhaitaient entreprendre des études supérieures dans les domaines de la rédaction et de la révision professionnelles avaient la possibilité de s'inscrire à la concentration Langue et société de la maîtrise en linguistique. Cette avenue était peu connue. Au cours des dernières années, il a été difficile d'encourager les étudiants dans cette voie. Pour cette raison, les étudiants ont été dirigés vers des professeurs de disciplines connexes, traduction, par exemple, ou vers d'autres établissements universitaires. L'embauche prochaine de professeurs ayant un profil recherche permettra à la direction de programme soit de faire de nouveau la promotion de la maîtrise en linguistique, laquelle pourrait définir un profil de recherche en rédactologie, soit, en collaboration avec le comité de travail mis sur pied par la Faculté (voir recommandation 1), de proposer une nouvelle voie. Le comité de travail devra tenir compte dans ses recommandations d'un arrimage optimal entre les programmes des deux cycles.

Recommandation 3

Que l'on respecte le Règlement des études dans la composition des comités de programme.

Cette recommandation tient au fait que, au moment de l'évaluation périodique, un seul professeur enseignait dans le domaine de la rédaction et de la révision. Dans ce contexte, il n'a pas toujours

été possible de trouver des professeurs qui accepteraient de siéger au comité de programme, aussi la Faculté s'était-elle tournée vers des chargés de cours du programme pour observer la parité enseignants-étudiants.

Afin de respecter les règles de composition énoncées au *Règlement des études*, et dans l'attente que soient dotés les postes en rédaction et révision, la Faculté verra à nommer au comité de programme des professeurs provenant de disciplines connexes (traduction, communication, création littéraire), ouverture rendue désormais possible par les collaborations qui se développent entre langagiers de toutes disciplines.

Recommandation 4

Que l'on offre des cours sur les aspects théoriques de l'écriture.

Le comité de programme accueille favorablement cette recommandation et entend proposer au moins un nouveau cours portant sur les aspects théoriques de l'écriture et de l'écrit. Si le baccalauréat offre des connaissances sur la langue, il semble nécessaire d'offrir une perspective critique et scientifique sur l'écriture et l'écrit. En effet, la distance critique à l'égard de sa pratique ne peut venir que d'une réflexion sur l'écriture (le processus de production textuelle, les stratégies de rédaction), la lecture, l'écrit, le lecteur, l'argumentation, etc. Ces préoccupations viendront non seulement enrichir la formation, mais serviront également de terreau pour le recrutement d'étudiants aux cycles supérieurs.

Le comité de programme se propose également d'examiner les cours de disciplines connexes susceptibles de répondre à ce besoin de formation (par exemple, un cours de rhétorique offert aux étudiants de littérature, un cours de stylistique offert aux étudiants de traduction ou un cours d'analyse du discours offert aux étudiants de linguistique).

Recommandation 5

Que l'on s'assure que tous les cours obligatoires soient donnés à un rythme permettant aux étudiants d'obtenir leur diplôme dans les délais prévus.

Les cours obligatoires des deux programmes sont offerts annuellement. Cette dernière recommandation vise essentiellement le cours *Réécriture et révision II*, offert aux deux ans. Ce cours est à option tant au baccalauréat qu'au certificat, mais bon nombre d'étudiants tiennent à le suivre, car ils estiment que celui-ci est essentiel à leur formation. En raison des préalables exigés, il ne peut être suivi qu'en troisième ou quatrième session. Au lieu d'offrir ce cours aux deux ans, il est proposé de l'offrir chaque année (une section de cours par année au lieu de deux sections aux deux ans). Le comité de programme veillera à revoir l'ensemble des préalables des cours de même que la séquence de l'offre de cours, de manière à s'assurer qu'un étudiant puisse cheminer normalement dans les délais prévus. De même, le comité de programme pourra réfléchir à la possibilité de restreindre l'admission à la seule session d'automne.

Recommandation 6

Que la formation mise sur l'utilisation des outils informatiques facilitant la rédaction et la révision et qu'elle développe les compétences liées à l'écriture en contexte multimédia.

Le contenu du cours *Textes et technologies*, obligatoire au baccalauréat et à option au certificat, doit être revu. La possibilité d'offrir un cours consacré aux outils informatiques propres aux langagiers (outils de production de textes, correcticiels, outils d'édition, outils de cartographie conceptuelle) sera également étudiée par le comité de programme.

Un cours complémentaire au cours *Écriture hypermédia* sera proposé afin de répondre aux besoins grandissants en rédaction en contexte multimédia.

Par ailleurs, certains cours (*Synthèse de documents*, éventuellement *Révision linguistique*) se donnent maintenant en environnement numérique, en laboratoire informatique, ce qui correspond davantage à la réalité du rédacteur et du réviseur d'aujourd'hui.

Le comité de programme étudiera également la possibilité d'encourager l'achat par les étudiants d'un ordinateur portable pouvant être utilisé en classe.

Recommandation 7

Que l'on revoie les conditions d'admission aux programmes et aux cours.

La direction de programme souhaite depuis quelques années revoir les conditions d'admission aux programmes. Pour ce faire, elle mettra en place un examen d'admission permettant d'assurer que les candidats ont le potentiel de départ nécessaire à la poursuite d'études en rédaction et en révision professionnelles.

Cet examen, dont les modalités restent à déterminer, permettrait du reste d'orienter certains étudiants vers la formation préalable dont ils ont besoin et permettrait de leur proposer des cours de mise à niveau (par exemple, *Principes de la rédaction*, *Principes de logique*).

S'agissant des conditions d'admission aux cours, le comité de programme, de concert avec le Département de langues, linguistique et traduction, devra réfléchir à la possibilité d'ajouter de nouvelles sections pour les cours recherchés par les étudiants d'autres programmes (*Grammaire du français écrit*, *Démarche de rédaction*, *Synthèse de documents*, etc.) – ce qui leur en facilitera l'accès – ou encore de créer des sections distinctes de manière à éviter les classes multiniveaux.

Recommandation 8

Que l'on augmente les efforts de recrutement tout en examinant des stratégies permettant d'offrir un encadrement adéquat à la formation en rédaction et en révision professionnelles.

L'embauche de deux nouveaux professeurs (un premier au cours de l'automne 2012 et un autre prévu en 2013 au plan de déploiement du Département de langues, linguistique et traduction) permettra à la Faculté des lettres d'intensifier ses efforts de recrutement d'étudiants. Déjà, à l'automne 2011, grâce à une meilleure gestion des listes d'attente des cours et aux efforts du Département de langues, linguistique et traduction en vue d'ajouter des places dans ces mêmes cours, les programmes ont connu une belle augmentation de fréquentation (les nouvelles inscriptions sont passées de 25 à 38 au baccalauréat et de 23 à 36 au certificat), signe que les programmes de rédaction de l'Université Laval sont mieux connus, comme en témoignent également les appels de plus en plus fréquents d'employeurs à la recherche de stagiaires ou de diplômés.

Les nombreuses conférences offertes aux étudiants des programmes de rédaction¹ et susceptibles d'intéresser un plus large public pourraient être plus largement publicisées, ce qui permettrait du même coup de mieux faire connaître ces programmes. Une capsule vidéo diffusée sur la toile présentant les programmes et démystifiant le travail des rédacteurs et réviseurs pourrait aussi constituer un outil de recrutement.

Par ailleurs, la direction de programme communiquera avec la Société québécoise de la rédaction professionnelle et l'Association canadienne des réviseurs dans le but de mieux faire connaître les programmes offerts à l'Université Laval.

Enfin, la direction de programme compte soutenir le projet des étudiants de mettre sur pied des services de rédaction et de révision professionnelles. Le cabinet Langulaire, dirigé par des étudiants en traduction, est un bel exemple de réussite de ce genre. Appuyé par des traducteurs professionnels agréés, il offre des services de traduction et de révision à ses clients universitaires et autres à titre bénévole. Une telle initiative dans le domaine de la rédaction professionnelle pourrait contribuer à faire rayonner les programmes de l'Université Laval.

Recommandation 9

Que l'on examine les causes d'abandon des programmes et que l'on revoie l'obligation de s'inscrire au certificat pour avoir accès aux cours de rédaction et révision professionnelles.

La direction de programme est déjà consciente que certains étudiants s'inscrivent dans l'un des programmes de rédaction professionnelle dans le seul but d'avoir accès à quelques cours

¹ À titre d'exemple, mentionnons les conférences suivantes : « L'art et l'importance de communiquer la science » (Michel Rochon, journaliste à Radio-Canada), « Vivre de la révision linguistique à la pige : oui, c'est possible ! » (France Brûlé, réviseuse linguistique et correctrice pigiste), « L'attitude face aux anglicismes : une question de variation » (Mireille Elchacar, linguiste).

spécialisés. L'ouverture de certains cours aux étudiants d'autres programmes ou aux étudiants libres permettra sans doute de diminuer le nombre de « faux abandons ».

Par ailleurs, un certain nombre d'étudiants abandonnent leur programme en raison des lacunes en français qu'ils éprouvent. L'examen d'admission que se propose d'instaurer la direction de programme favorisera l'admission d'étudiants mieux préparés. De plus, le programme de parrainage mis en place à l'hiver 2012 en projet pilote pourrait aider les étudiants en difficulté à mener à terme leurs études.

Nonobstant ces palliatifs, certains étudiants quitteront les programmes parce que ces derniers ne répondent pas à leurs attentes. En effet, le baccalauréat en langue française et rédaction professionnelle et le certificat en rédaction professionnelle de l'Université Laval ne sont pas des programmes de « rattrapage » ou de mise à niveau, mais bien des programmes destinés à des candidats qui possèdent déjà de bonnes compétences en français. De plus, il faut combattre l'idée reçue que le travail de réviseur se limite aux aspects normatifs du texte, voire à faire la chasse aux fautes et à la ponctuation. La direction de programme veillera à diffuser plus largement et plus systématiquement les objectifs de formation de ses programmes.

Suites à donner : calendrier et responsabilités

Toutes les actions visant à assurer le suivi de l'évaluation des programmes de baccalauréat et de certificat en rédaction et révisions professionnelles seront réalisées d'ici décembre 2013.

La direction de la Faculté mettra sur pied un comité de travail dont les travaux débiteront à l'automne 2012. La Faculté, en plus d'intensifier ses efforts de recrutement d'étudiants, demandera :

- à ce comité de travail d'examiner les différentes formes que pourrait prendre le développement de compétences en rédaction et en révision professionnelles, notamment aux cycles supérieurs;
- au comité de programme d'apporter les changements aux programmes suggérés dans le présent plan d'action (modification au titre du baccalauréat, mise en place d'un examen d'admission, révision de la séquence des cours, création de nouveaux cours, etc.);
- à la direction du Département de langues, linguistique et traduction de rendre plus accessible aux étudiants provenant d'autres programmes ou pour des étudiants libres l'accès à certains cours de rédaction ou de révision professionnelles.